

SALAIRES DES FONCTIONNAIRES : UNE AUGMENTATION EN TROMPE L'OEIL !

11 juillet 2016

Ce mois de juillet 2016 marque la fin de 6 ans de gel du point d'indice, qui sert à calculer le salaire de base (traitement pour les fonctionnaires civils et solde pour les militaires).

Le gouvernement a savamment orchestré l'annonce de la mesure... pour mieux faire oublier 3 années consécutives de **BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT DES FONCTIONNAIRES** ce qui ne s'était jamais vu depuis 50 ans !

La majorité des médias et des responsables politiques, comme la Cour des Comptes, ont communiqué avec insistance sur cet «effort coûteux» de plus de 2 milliards d'euros pour les Finances Publiques, tout en demeurant silencieux sur l'appauvrissement historique constaté par l'INSEE.

Pour autant, il n'y a eu aucune analyse sur la véritable incidence de la mesure, en salaire et en pouvoir d'achat, pour les 5 millions d'agents publics concernés: Pas de mention de l'augmentation de la retenue pour pension résultant du cumul de la réforme Fillon et de la réforme Ayrault sur les retraités qui entraîne mécaniquement une baisse du traitement net et qui de fait empêche toute amélioration du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Au final, l'actualité de la mise en œuvre du protocole PPCR dans la Fonction Publique a achevé de rendre illisible, voire impossible, un débat public pourtant plus que nécessaire.

*Salaires des fonctionnaires :
bien loin du compte !*



On lâche rien !

Quand le gouvernement décide d'augmenter les traitements bruts avec +0,6% de point d'indice ce 1er juillet, et +1,2% en prenant en compte celle du 1er février 2017, il ne fait que remettre les traitements nets à hauteur de ceux de l'année 2013. Nul besoin d'être fort en maths pour voir que cela ne compense pas les 2,09 % de l'augmentation de la cotisation salariale pour pension, depuis déjà 6 ans qu'elle dure... et ce n'est pas fini puisque ce processus s'étale lui aussi jusqu'en 2020 pour parvenir au même taux de prélèvement que le secteur privé.

La période 2010-2016 a également été celle du gel de la valeur du point d'indice et d'une inflation certes faible, mais tout de même de + 6,7 % sur la période.

Donc, au bout du compte, l'«effort politique» de la mesure n'est qu'un trompe-l'œil !

Solidaires Fonction Publique poursuivra son combat pour une véritable augmentation des rémunérations des agents de la Fonction Publique qui prenne réellement en compte les pertes de pouvoir d'achat subies.

C'est le sens de la démarche introduite par six organisations syndicales (Solidaires, CGT, FO, FSU, FAFP et CFTC) qui demandent à être reçues par la ministre de la fonction publique.

Nous n'en avons pas fini sur ce point !